

Le siècle des lumières parcimonieuses

Ici, Rousseau est un voisin, Voltaire, un bienfaiteur, un citoyen d'honneur. On est forcément attaché aux Lumières. Pourtant, le siècle en cours sera celui d'un usage parcimonieux, économe. C'est la voix de la raison.

Si vous habitez Bellefontaine, Les Molunes ou Morez, vous avez probablement remarqué, en fin d'été, un individu au comportement étrange. Accompagné d'un élu ou d'un employé municipal, il s'arrêtait devant un lampadaire, notait quelque chose sur une sorte de boîtier, passait au lampadaire suivant, et ainsi de suite. Renseignements pris, il ne s'agissait pas d'un monomane. Il était l'un de ceux qui avaient pour mission de procéder à l'inventaire géographique et technique des systèmes d'éclairage public dans une trentaine de communes du Haut-Jura (1).

Surtout le ciel

L'initiative s'inscrit dans le prolongement du « conseil en énergie partagé » qui avait pour but de réduire les consommations dans les bâtiments municipaux et l'éclairage public. Elle a été rendue possible grâce à un appel à projet du Ministère de l'Écologie, auquel le Parc a répondu avec le SIDEDEC (Syndicat mixte d'Énergie et de e-Communication du Jura) comme partenaire, et pour lequel il a été retenu.

Les luminaires sont fichés, l'inventaire sera terminé fin décembre pour les communes concernées. On connaît pour chaque point de l'éclairage pu-

blic sa position géographique, la hauteur du mât, le type de lampe et sa puissance. Ce dictionnaire de données, intégré au SIG (Système d'Information Géographique) du Parc, permettra de réduire les consommations et les pollutions visuelles. Il sera utile aussi au SIDEDEC pour assurer au mieux la maintenance des équipements. C'est en tout cas l'objectif de l'opération et il ne semble pas hors de portée. « Dans certains cas, on pourrait réaliser des économies de l'ordre de 80%, assure Guillaume Gardette, chargé de mission au Parc. D'abord en renouvelant le matériel obsolète, comme ces lampadaires boules qui éclairent surtout le ciel. En diminuant la puissance des lampes et en remplaçant les lampes à ballon fluorescent (2) par des lampes au sodium (3) ou des LED (4). Enfin, et surtout, en évaluant au plus juste les besoins réels des populations et en adaptant mieux le fonctionnement de l'équipement aux usages. »

Diminuer de 3%

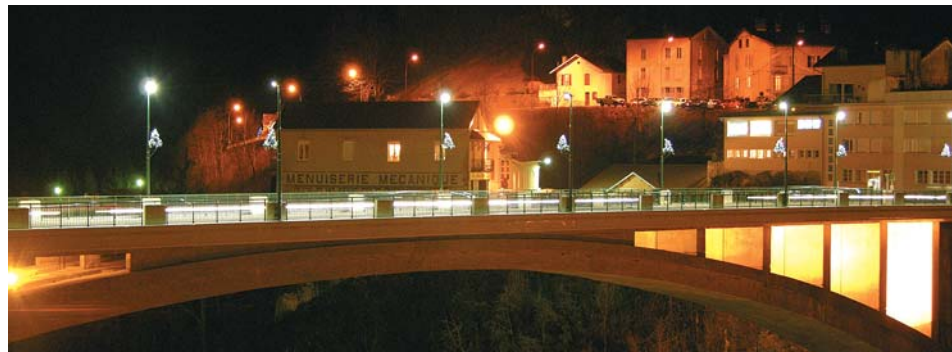
Il ne s'agit pas seulement d'alléger le budget des collectivités. « Cette action contribue aussi à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Nous maintenons le cap sur le « facteur 4 » qui a été repris par le Grenelle de l'Environnement

et qui prescrit de diviser par 4 le volume de ces émissions à l'horizon 2050. » À Saint-Claude, on a pris la question par les deux bouts, économie budgétaire et souci environnemental. « Nous travaillons activement à l'élaboration d'un Agenda 21 dont l'énergie sera un élément de première importance puisque nous envisageons de diminuer de 3% par an nos consommations dit Roman Charpentier, conseiller municipal délégué au développement durable.

« En février dernier, sur la départementale 436, nous avons supprimé 17 mâts sur 19, ne conservant que les deux situés près du sens giratoire. Il en résulte une économie de 22 000 kWh, soit la consommation de cinq ou six foyers à l'année, et ce qui est pour nous décisif, il n'y a pas eu davantage d'accidents. Nous remplaçons progressivement les lampes au mercure, en réduisant systématiquement la puissance sans que la qualité de l'éclairage en soit affectée. »

terons les habitants. Nos préconisations seront présentées, et discutées, dans des comités de quartier qui se réunissent deux fois par an. »

A vouloir réduire consommation et émission de gaz à effet de serre, ne risque-t-on pas d'en arriver à rétablir le couvre-feu ? Le conseiller municipal sourit : « Non, la ville ne sera pas plongée dans l'obscurité. Il ne s'agit pas d'éclairer moins, mais mieux, et en supprimant l'inutile. Le plan lumière qui visait à mettre en valeur notre patri-



Nous avons réalisé un diagnostic sous couvert du « conseil en énergie partagé », à la suite de quoi nous avons mené des actions de sensibilisation auprès des employés municipaux et dans les écoles pour inciter aux « gestes raisonnables », surtout dans certains bâtiments un peu anciens et donc énergivores. » Quant à l'éclairage public, des changements sont en cours, très visibles ou imperceptibles.

Illuminations de Noël

La commune, qui a mis en place un Service 3D (Développement Durable), n'entend pas agir de manière autoritaire. « L'inventaire qui sera réalisé grâce au Parc et au SIDEDEC, nous permettra de connaître précisément la localisation des points lumineux ; il y en a plus de 2 000 sur le territoire communal. Nous disposons des données nécessaires pour identifier les secteurs où l'éclairage pourrait être réduit, sans remettre en cause le confort et la sécurité des usagers, et les mâts qui ne servent qu'à éclairer les chauves-souris, lesquelles préfèrent l'obscurité. Mais avant de procéder à des changements, nous consul-

moine bâti ne sera pas abandonné, mais on peut envisager de ne pas éclairer les édifices toute la nuit. » Les fêtes de fin d'années n'auront-elles pas à souffrir des impératifs d'économie ? « Depuis trois ans, on utilise essentiellement, pour les illuminations de Noël, des petites ampoules LED, très économiques ; il ne m'a pas semblé que la fête ait eu à en pâtir. » ■

(1) Inventaire réalisé par la Société Egis. L'enveloppe budgétaire ne permettait pas de l'étendre à l'ensemble des communes du Parc.

(2) Les lampes à vapeur de mercure haute pression

(3) SHP : Sodium Haute Pression

(4) Ampoule à diode électroluminescente

Le 24 octobre dernier, jour du changement d'heure, était aussi le 1er Jour de la nuit. Une initiative, soutenue notamment par les Parcs naturels régionaux, qui avait pour ambition « de nous réapprendre à aimer la nuit noire et de sensibiliser la population au phénomène de pollution visuelle et aux économies d'énergie liées à l'éclairage ». Les collectivités étaient invitées à participer ; une vingtaine de communes du Haut-Jura ont éteint symboliquement une partie de l'éclairage public ou organisé des animations nocturnes comme à Saint-Claude.